

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1522

18 juin 2012

### SOMMAIRE

3i GC Holdings Lab 2 S.à r.l. ....	73056	Pinnacle Equity .....	73034
AltaFund Value-Add I .....	73029	PKP .....	73042
Blue Skye Management S.à r.l. ....	73010	PMM Holding (Luxembourg) AG .....	73042
Crossgood Finance S.à r.l. ....	73014	P.N. Seafood S.A. ....	73016
CVC Capital Partners Investment Underwriting S.à r.l. ....	73045	Premuda International S.A.H. ....	73043
Forum Proactif S.à r.l. ....	73022	Prima Luce S.A. ....	73028
Hantong Europe S.à r.l. ....	73020	Private Business Center .....	73020
INVESCO Continental Europe Holdings .....	73022	Promolux .....	73044
Istalex Holding S.à r.l. ....	73010	Q.A.T. II Investments S.A. ....	73044
K. De Moortel & Cie .....	73042	Quantum Holdings S.A. ....	73051
Mare Visio Soparfi S.A. ....	73026	Quatre Chênaux Holding S.A. ....	73053
MECS International Holding Sàrl .....	73055	Red Heron .....	73054
Nido London S.à r.l. ....	73045	RivCore Amstel 1 Sàrl .....	73054
Orion III European 18 S.à r.l. ....	73034	RivCore Amstel 1 Sàrl .....	73054
Pacific Capital S.à r.l. ....	73025	RivCore Amstel 1 Sàrl .....	73055
Pa de Kaphoe .....	73022	RivCore Amstel 2 Sàrl .....	73056
Pagos Lux S.à r.l. ....	73026	RivCore Amstel 2 Sàrl .....	73056
Parthenos Prima S.A. ....	73026	RivCore Amstel 2 Sàrl .....	73056
Parthenos Seconda S.A. ....	73027	RivCore Amstel 3 Sàrl .....	73056
Partum .....	73027	Rotario S.à r.l. ....	73033
Paw Luxco III S.à r.l. ....	73019	Rural Impulse Fund II S.A., SICAV-SIF ...	73051
Paw Luxco II S.à r.l. ....	73019	SC Coin Beaumont .....	73043
Paw Luxco S.à r.l. ....	73020	SHCO 28 S.à r.l. ....	73045
Pegase Partners Company S.A. ....	73028	Snack Istanbul 34 Sàrl .....	73019
Pegase Partners S.A. ....	73029	TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l. ....	73052
Pemoli Holding .....	73032	TA EU Luxembourg ZV S.à r.l. ....	73052
Perseus Real Estate Investment S.à r.l. ...	73033	Thor 2 S.A. ....	73027
Pfizer Holdings North America Sàrl .....	73033	Vulgaris S.à r.l. ....	73043
Pigranel S.A. ....	73033	White (Sàrl) Sicar .....	73055

**Blue Skye Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 159.626.

—  
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 29 mars 2012, que les parts sociales de la société de EUR 1,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'actionnaire	Nombre de parts sociales
Gianluca D'Avanzo 30, Gatliff Road SW1W8QN Londres Royaume-Uni . . . . .	6.250
Salvatore Cerchione 6B Cresswell Place SW10 9RD Londres Royaume-Uni . . . . .	6.250
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>12.500</b>

Luxembourg, le 7 mai 2012.

Référence de publication: 2012059982/24.

(120084636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2012.

**Istalex Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 168.931.

—  
STATUTS

L'an deux mil douze, le dix-huit mai;

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Stéphane VERDEIL, dirigeant de sociétés, né le 19 mai 1962 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant au 10, avenue Pierre-Odier à CH-1224 Chêne-Bougeries (Suisse),

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils arrêtent les statuts comme suit:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.**

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ISTALEX HOLDING S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après). Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du Conseil de Gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée

entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet social (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus).

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut être partie à un type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, des parts sociales, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions.

3.3 La Société pourra fournir tout financement direct ou indirect et/ou tous services financiers ainsi que toute assistance administrative à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit nécessairement substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société dans les limites autorisées par les lois luxembourgeoises.

3.4 La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

3.5 La Société peut acquérir, louer, exploiter et céder des immeubles situés au Luxembourg et à l'étranger.

3.6 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.7 D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de Gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance (le Conseil de Gérance).

7.2 Les membres du Conseil de Gérance peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

#### Art. 9. Procédure.

9.1 Le Conseil de Gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

#### Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

#### Art. 11. Responsabilités des gérants.

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### IV. Assemblée Générale des associés

#### Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social.**

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VII. Disposition générale**

#### **Art. 17. Loi applicable.**

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2012.

#### *Souscription - Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, Monsieur Stéphane VERDEIL, préqualifié et représenté comme dit ci-avant, déclare avoir souscrit à l'entièreté du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

#### *Décisions des associés*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante a été nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Stéphane VERDEIL, dirigeant de sociétés, né le 19 mai 1962 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant au 10, avenue Pierre-Odier à CH-1224 Chêne-Bougeries (Suisse).

2. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire du comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mai 2012. LAC/2012/23458. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 24 mai 2012.

Référence de publication: 2012060824/202.

(120085597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

**Crossgood Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 168.846.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the 2 of May 2012.

Before Us, Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- Corpag Services (Luxembourg) S.A., residing in L-1331 Luxembourg, 59 boulevard G.D. Charlotte, registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under number B. 151.579,

represented by Mrs Patricia Henry, professionally residing in L-1331 Luxembourg, 59, bld Grand-Duché Charlotte, by virtue of a proxy given on 23<sup>th</sup> April 2012, which shall remain annexed to the present acte.

The appearing parties intend to incorporate a "société à responsabilité limitée", the Articles of which it has established as follows:

**Art. 1.** The Company is incorporated under the name of Crossgood Finance S.à r.l.

**Art. 2.** The Company has its Head Office in Luxembourg.

**Art. 3.** The company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in the one hand, in whatever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatever form, of any undertakings and companies having any object in whatever form, as well as, in the other hand, the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favor its development or the extension of its operations.

**Art. 4.** The Company is constituted for an undetermined period.

**Art. 5.** The Company's capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,-), represented by twenty-five (25) shares of a par value of five hundred euro (EUR 500,-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

**Art. 6.** The shares are freely transferable among members. They shall be transferable because of death to non-members only in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915.

**Art. 7.** The Company is managed by one or many managers, members or not, appointed by the members who determine the period of their activity and the powers he (they) is (are) invested. They may be revoked at any time without any motivation.

**Art. 8.** The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

**Art. 9.** For all not provided for in the present deed, the appearing parties shall refer to the legal dispositions.

*Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2012.

*Subscription and Payment*

The shares have been subscribed as following:

- Corpag Services (Luxembourg) S.A.: . . . . .	25 shares
Total: . . . . .	25 shares

They have been fully paid by a contribution in cash.

#### *Estimated of costs*

The cost, expenses, fees and charges, which are to be borne by the Company in connection with its corporation have been estimated at about seven hundred euro (EUR 700,-).

#### *Resolutions*

The members, representing the entirety of the subscribed capital, have passed the following resolutions:

- 1) The Company shall have its registered office at 59, boulevard G.D. Charlotte in L-1331 Luxembourg,
- 2) Number of managers shall be 1 (one).

Is appointed manager of the Company, for an unlimited period:

- Community Link S.A. residing in L-1331 Luxembourg, 59 boulevard G.D. Charlotte, registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under number B.138.621,

The Company is validly bound by the single signature of its manager.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mil douze.

Le deux mai.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- Corpag Services (Luxembourg) Sarl, résidant à L-1331 Luxembourg, 59 boulevard G.D. Charlotte, inscrit au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 151.579,

représentée par Patricia Henry, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 59 bld G-D Charlotte en vertu d'une procuration sous seing privé du 23 avril 2012, laquelle restera annexée au présent acte.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une «société à responsabilité limitée» qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de Crossgood Finance S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par vingt-cinq (25) parts sociales de 500 Euro chacune.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

**Art. 7.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre

#### *Souscription et Libération*

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

- Corpag Services (Luxembourg) S.A.: . . . . .	25 parts
Total: . . . . .	25 parts

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.



*Frais*

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cent euros (EUR 700,-).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- 1) L'adresse de la société est fixée à L-1331 Luxembourg, 59 boulevard G.D. Charlotte,
- 2) Le nombre des gérants est fixé à 1 (un),

Est nommé gérant, pour une durée illimitée:

- Community Link S.A., résidant à L-1331 Luxembourg, 59 boulevard G. D. Charlotte, inscrit au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 138.621,

La société est engagée par la seule signature de son gérant.

*Déclaration*

En application de la loi du 12 novembre 2004 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal les comparants déclarent être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: HENRY, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2012. Relation: LAC/2012/20468. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré aux fins de la publication au Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 16 mai 2012.

Référence de publication: 2012058123/114.

(120081751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2012.

**P.N. Seafood S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 94.047.

In the year two thousand and twelve.

On the nineteenth day of April.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company "P.N. SEAFOOD S.A.", having its registered office at L1331 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B 94047, incorporated by deed of Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on June 6, 2003, published in the Mémorial C number 775 of July 24, 2003.

The corporate capital amounts to thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by three hundred and ten (310) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The meeting is presided by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette.

The chairman appoints as secretary Miss Claudia ROUCKERT, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette.

The meeting elects as scrutineer Mrs Brigitte MARTIN, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette.

The board having thus been formed the chairwoman states and asks the notary to enact:

That the represented shareholders, the attorney of the represented shareholders as well as the number of shares are indicated on an attendance list, which after having been checked and signed by the attorney of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.



The proxies of the represented shareholders, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are represented, so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

*Agenda:*

1. Resolution to dissolve the company and to liquidate its assets.
  2. Appointment of the private limited company "I.L.L. Services S.à r.l.", with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B no 153141, as liquidator with the broadest power mentioned in the articles 144 to 148 of the amended Corporate Act of August 10, 1915.
  3. Discharge to the directors and to the supervisory auditor for the performance of their respective mandates.
- After deliberation, the following resolutions were taken by the meeting by unanimous vote.

*First resolution*

The meeting decides to dissolve the company and to liquidate its assets.

*Second resolution*

The meeting decides to appoint as liquidator of the company:  
the private limited company "I.L.L. Services S.à r.l.", with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B no 153141.

The liquidator shall have the broadest powers to carry out its mandate, in particular all the powers provided for by articles 144 to 148 of the amended Corporate Act of August 10, 1915, concerning commercial companies, without having to ask for authorization of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law.

*Third resolution*

The meeting gives full discharge to the directors of the company, namely Mrs. Birgitta Ann-Charlott NILSSON, chairperson of the board of directors, Mr. Jonathan LEPAGE and Mr. Philippe TOUSSAINT, and to the supervisory auditor of the company, namely the private limited company "COMCOLUX S.à r.l.", for the performance of their respective mandates.

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand two hundred euro (€ 1,200.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that at the request of the attorney the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same attorney, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, they signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze

Le dix-neuf avril.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "P.N. SEAFOOD S.A.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B 94047, constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 6 juin 2003, publié au Mémorial C numéro 775 du 24 juillet 2003.

Le capital social s'élève à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Brigitte MARTIN, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Que les actionnaires représentés, le mandataire des actionnaires représentés et le nombre d'actions ont été portés sur une liste de présence, laquelle, contrôlée et signée par le mandataire des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée, et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.
2. Nomination de la société à responsabilité limitée "I.L.L. Services S.à r.l.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B no 153141, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la société:

la société à responsabilité limitée "I.L.L. Services S.à r.l.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B no 153141.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat, et notamment par les articles 144 à 148 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

*Troisième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la société, à savoir Madame Birgitta Ann-Charlott NILSSON, présidente du conseil d'administration, Monsieur Jonathan LEPAGE et Monsieur Monsieur Philippe TOUSSAINT, et au commissaire de la société, à savoir la société à responsabilité limitée "COMCOLUX S.à r.l.", pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille deux cents euros (€ 1.200,-).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Rouckert, Martin, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 avril 2012. Relation: EAC/2012/5465. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012056559/126.

(120079094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

**Paw Luxco II S.à r.l. , Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 159.478.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1192 du 3 juin 2011.

Les comptes annuels de la Société au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Paw Luxco II S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012056566/14.

(120079245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Snack Istanbul 34 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1333 Luxembourg, 21, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 167.300.

*Assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2012*

1) Il résulte d'une convention de cession de parts sociales signée en date du 14 mai 2012, que l'associé unique de la société SNACK INSTANBUL 34 S.à.r.l,

- Monsieur Izzet KARABULUT, demeurant 1B, lotissement de la voie romaine à F-57270 Uckange (France)  
cède à

- Monsieur Saman, MOHAMAD, SOFI, demeurant 136, route de Thionville à L-2610 Luxembourg

la totalité des parts sociales, soit 100 (cent) parts sociales du capital social qu'il détient dans la société SNACK INSTANBUL 34 S.à.r.l ayant son siège au 21, rue Chimay, L-1333 Luxembourg,

Suite à cette cession, Monsieur Saman, MOHAMAD, SOFI devient associé unique de la société SNACK INSTANBUL 34 S.à.r.l

2) L'assemblée nomme Monsieur Saman, MOHAMAD, SOFI au poste de gérant pour une durée illimitée

La société est désormais engagée par la signature individuelle de l'un des deux gérants

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale Extraordinaire est close ce jour à 11h00.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg au siège de la société.

Fait à Luxembourg, le 14 mai 2012.

Izzet KARABULUT / Saman, MOHAMAD, SOFI.

Référence de publication: 2012057300/22.

(120080045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

---

**Paw Luxco III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 159.480.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1233 du 8 juin 2011.

Les comptes annuels de la Société au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Paw Luxco III S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012056567/14.

(120079244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Paw Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 159.520.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1243 du 9 juin 2011.

Les comptes annuels de la Société au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Paw Luxco S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012056568/14.

(120079246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

**Hantong Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 500.000,00.**Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 168.439.**ABÄNDERUNGS-AUSZUG**

Gelegentlich der Gründung der Gesellschaft mit beschränkter Haftung HANTONG EUROPE S.à r.l., mit Sitz in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, eingetragen unter der Nummer B 168.439 beim Handelsregister in Luxembourg, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Martine SCHAEFFER, mit dem Amtssitz in Luxembourg, am 29. März 2012, welche noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations veröffentlicht wurde,

einregistriert in Luxembourg AC, am 2. April 2012, LAC/2012/14963, mit einer Gebühr von 75,-€ und hinterlegt beim Handelsregister in Luxembourg am 30. April 2012 unter der Nummer L120069519, wurde ein Irrtum begangen in dem Sinne dass der Vorname eines Geschäftsführers mit JOA in der deutschen Fassung der Urkunde angegeben wurde. Richtig lautet dieser Vorname ZHAO.

Infolgedessen muss die Bezeichnung dieses Geschäftsführers in der deutschen Fassung folgendermassen lauten:

c) Herr ZHAO Hangyu, businessman, geboren in Jiangxi (China) am 30. April 1956, mit Berufsadresse in 11 Peterstrasse D-26382 Wilhelmshaven, Germany, als Geschäftsführer der Klasse B.

Signé: M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 mai 2012. LAC/2012/23773. Reçu douze euros EUR 12,

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

POUR EXTRAIT CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2012.

Référence de publication: 2012060789/26.

(120085850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

**Private Business Center, Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.  
R.C.S. Luxembourg B 161.468.

L'an deux mille douze, le vingt-trois avril.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

la société "Halisol Groupe, S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 32/36 Boulevard d'Avranches L-1160 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B sous le numéro 87 799),

ici représentée par:

Monsieur Laurent LAFOND, gérant de société, avec adresse professionnelle au 32-36, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg,

agissant en sa qualité de gérant unique de ladite société avec pouvoir de seul signature.

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité de représentante, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante "Halisol Groupe, S.à r.l." est actuellement l'associé unique (l'"Associé Unique") de la société "Private Business Center" (la "Société"), une société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social au 32-36 boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné en date du 6 juin 2011, lequel acte de constitution fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 22 août 2011, sous le numéro 1921 et page 92187.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 161 468.

Les statuts de la Société ne furent jamais modifiés depuis son acte de constitution.

II. L'ordre du jour sur lequel l'Associé Unique prend les résolutions ci-après, est le suivant:

1. Modification de l'exercice social de la Société pour adopter un nouvel exercice allant du 1<sup>er</sup> mai de chaque année au 30 avril de l'année suivante;

2. Modification des articles VINGT-SIX (26) et DIX-NEUF (19) des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 26. Exercice social.** L'exercice social commence le premier mai de chaque année civile et se termine le trente avril de l'année civile suivante."

" **Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés.** L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le 15 octobre à 11.00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant."

3. Décision que suite à ce changement d'exercice social, l'année sociale en cours et ayant débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2012 se terminera exceptionnellement le 30 avril 2012 et que les exercices suivants qui débiteront le 1<sup>er</sup> mai de chaque année se termineront toujours le 30 avril des années suivantes.

III. Sur base de cet ordre du jour, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'exercice social de la Société pour adopter un nouvel exercice allant du 1<sup>er</sup> mai de chaque année au 30 avril de l'année suivante.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique DECIDE de modifier les articles VINGT-SIX (26) et DIX-NEUF (19) des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 26. Exercice social.** L'exercice social commence le premier mai de chaque année civile et se termine le trente avril de l'année civile suivante."

" **Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés.** L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le 15 octobre à 11.00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant."

*Troisième résolution*

Compte tenu encore dudit changement de l'exercice social, l'Associé Unique DECIDE que l'année sociale en cours et ayant débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sera raccourci de huit (8) mois et se terminera exceptionnellement le 30 avril 2012 et les exercices suivants qui débiteront le 1<sup>er</sup> mai de chaque année se termineront toujours le 30 avril des années suivantes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la partie comparante, celui-ci a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: L. LAFOND, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 avril 2012. Relation: EAC/2012/5547. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): M. HALSDORF.

Référence de publication: 2012056569/64.

(120079385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

**Pa de Kaphoe, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 113.999.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 avril 2012*

1. Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.
2. La démission de Monsieur Jos HEMMER de son mandat d'administrateur a été acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.
3. A été nommé administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012:

Monsieur Christophe JASICA, né le 23.1.1976 à Rocourt, Belgique, demeurant professionnellement à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

4. L'adresse professionnelle des administrateurs, Madame Martine KAPP et Monsieur Eric LECLERC, et du commissaire aux comptes, Monsieur Pascal FABECK, a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012056570/17.

(120079212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

**Forum Proactif S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3841 Schifflange, Dumontshaff.  
R.C.S. Luxembourg B 90.598.

*Rectificatif du document enregistré sous le N° L120082156 et déposé au R.C.S. Luxembourg le 21/05/2012*

*Cession de parts sociales*

En date du 7 mai 2012, l'Association sans but lucratif Forum pour l'Emploi, ayant son siège social à L-9230 Diekirch, 20, route d'Ettelbruck, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section F, sous le numéro 206, a cédé deux cent quarante-neuf (249) parts sociales qu'elle détenait dans la société Forum Proactif, S.à r.l., immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 90.598, ayant son siège social à L-3841 Schifflange, Dumontshaff, à l'Association sans but lucratif Proactif, A.s.b.l., ayant son siège social à L-3841 Schifflange, Dumontshaff, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section F, sous le numéro 816.

Les parts sociales de la Société sont dès lors réparties comme suit:

1) Monsieur Robert Weber demeurant à L-3390 Peppange, 21, rue Jean Jaminet deux parts sociales . . . . .	2
2) Proactif, A.s.b.l. ayant son siège social à L-3841 Schifflange, Dumontshaff R.C.S. Luxembourg: F 816 quatre cent quatre-vingt-dix-huit parts sociales . . . . .	498
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2012.

FORUM PROACTIF, S.À R.L.

Référence de publication: 2012059458/27.

(120083764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

**INVESCO Continental Europe Holdings, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 26.662.

In the year two thousand twelve, on the tenth day of May.

Before Maitre Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Invesco Continental Europe Holdings", a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a notary deed of Maitre Edmond Schroeder,

then notary residing in Mersch, on 16 October 1987, published in the Memorial number 361 of 16 November 1987 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-26.662 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary on 16 December 2011 published in the Memorial C number 668 of 13 March 2012.

The meeting is declared open with Régis Galiotto, private employee, residing professionally in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Solange Wolter, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Olivier Venditti, private employee, residing professionally in Luxembourg

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of one million one hundred thousand and forty euros (EUR 1,100,040.-) so as to raise it from its current amount of fifty five million seven hundred and eighty six thousand two hundred euros (EUR 55,786,200.-) to an amount of fifty six million eight hundred and eighty six thousand two hundred and forty euros (EUR 56,886,240.-).

2. To issue nine thousand one hundred and sixty seven (9,167) new shares in the Company, with a nominal value of one hundred twenty euros (EUR 120.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3. Payment and subscription in cash.

4. To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the capital increase.

5. Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of represented shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders initialed *ne varietur* by the proxy holders and by the board of the meeting will also remain annexed to the present deed and will be registered with the deed.

(iv) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, neither convening notices nor publication were necessary.

(v) That the present meeting is consequently regularly constituted and can validly deliberate on all the items of the agenda.

After duly considering each item of the agenda, the general meeting of shareholders adopted unanimously the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one million one hundred thousand and forty euros (EUR 1,100,040.-) so as to raise it from its current amount of fifty five million seven hundred and eighty six thousand two hundred euros (EUR 55,786,200.-) to an amount of fifty six million eight hundred and eighty six thousand two hundred and forty euros (EUR 56,886,240.-).

#### *Second resolution*

The general meeting of shareholders resolved to issue nine thousand one hundred and sixty seven (9,167) new shares in the Company, with a nominal value of one hundred twenty euros (EUR 120) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

#### *Subscription and payment*

One of the shareholder waives his preferential subscription right.

Invesco International Holdings Limited, with registered office at 30 Finsbury Square, London EC2A 1AG, hereby declares to subscribe nine thousand one hundred and sixty seven (9,167) new shares and to fully pay them up by way of a contribution in cash of an amount of one million one hundred thousand and forty euros (EUR 1,100,040.-).

The one million one hundred thousand and forty euros (EUR 1,100,040.-) amount of is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Third resolution*

The general meeting of shareholders acknowledged the waiver by the existing shareholders of their rights, if any, in relation to such capital increase.

#### *Fourth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, which shall from now on read as follows:



“ **Art. 5.** The capital of the Corporation is set at fifty six million eight hundred and eighty six thousand two hundred and forty euros (EUR 56,886,240.-) divided into four hundred seventy four thousand and fifty-two (474,052) shares in registered form of a par value of one hundred twenty euros (EUR 120.-).”

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at two thousand four hundred Euros (2,400.- EUR).

There being no other business, the meeting was thereupon closed

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surnames, first names, civil status and residences, said persons signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le dix mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Invesco Continental Europe Holdings, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Edmond Schroeder, alors notaire à Mersch, en date du 16 octobre 1987, publiée au Mémorial C numéro 361 du 16 novembre 1987 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-26.662 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 16 décembre 2011, publié au Mémorial C numéro 668 du 13 mars 2012.

L'assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Solange Wolter, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier Venditti, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président a exposé et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la société à concurrence d'un million cent mille quarante euros (EUR 1.100.040.-) pour le porter de son montant actuel de cinquante cinq millions sept cent quatre-vingt-six mille deux cent euros (EUR 55.786.200.-) à cinquante six millions huit cent quatre-vingt six mille deux cent quarante euros (EUR 56.886.240.-).

2. Emission de neuf mille huit cent soixante-sept (9.167) actions nouvelles de la Société d'une valeur nominale de cent vingt euros (EUR 120.-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

3. Paiement et souscription en espèces.

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital.

5. Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions représentées, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les mandataires et le conseil de l'assemblée resteront pareillement annexées aux présentes pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

(iv) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage ainsi que des publications d'usage.

(v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Après avoir dûment considéré chaque point de l'agenda, l'assemblée générale des actionnaires a adopté, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social d'un million cent mille quarante euros (EUR 1.100.040.-) pour le porter de son montant actuel de cinquante cinq millions sept cent quatre-vingt-six mille deux cent euros (EUR 55.786.200.-) à cinquante six millions huit cent quatre-vingt six mille deux cent quarante euros (EUR 56.886.240.-).

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'émettre neuf mille cent soixante-sept (9.167) actions nouvelles de la Société, d'une valeur nominale de cent vingt euros (EUR 120.-) par action, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

Un des actionnaires renonce à son droit préférentiel de souscription.

Invesco International Holdings Limited, avec siège social à 30 Finsbury Square, Londres EC2A 1AG, déclare par la présente souscrire aux neuf mille cent soixante-sept (9.167) nouvelles actions et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant d'un million cent mille quarante euros (EUR 1.100.040.-).

Le montant d'un million cent mille quarante euros (EUR 1.100.040.-) est des à présent à la disposition de la Société, preuve en a été donnée au notaire instrumentant.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5.** Le capital émis de la Société est fixé à cinquante six millions huit cent quatre-vingt six mille deux cent quarante euros (EUR 56.886.240.-) représenté par quatre cent soixante quatorze mille cinquante deux (474.052) actions d'une valeur nominale de cent vingt euros (EUR 120.-) chacune. »

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de cette augmentation de capital sont estimés à deux mille quatre cents Euros (2.400.- EUR).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. VENDITTI, R. GALIOTTO, S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2012. Relation: LAC/2012/22855. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Référence de publication: 2012060821/156.

(120085532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

**Pacific Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 128.302.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012056571/10.

(120079023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

**Mare Visio Soparfi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 153.164.

---

**EXTRAIT**

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 18 mai 2012 que:

- Monsieur Yves HUART a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société.
- L'assemblée décide de révoquer MM. Graziano SOLINAS et Ubaldo SCANU en tant qu'administrateurs de la société.
- Sont nommés en tant que nouveaux administrateurs de la société à la place des administrateurs sortants (a) Monsieur Gianluca NINNO, né à Policoro (Italie) le 7 avril 1975 demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 44 rue de la Vallée; (b) Monsieur Hassane DIABATE, né à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 4 avril 1971, demeurant professionnellement au L-2661 Luxembourg, 44 rue de Vallée et (c) Monsieur Natale CAPULA, né à Villa S. Giovanni (Italie), le 1<sup>er</sup> novembre 1961, demeurant professionnellement à 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg. Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2018.
- L'assemblée décide de révoquer de la société CO INVEST HOLDING S.A en tant que Commissaire aux Comptes.
- L'assemblée décide de pourvoir au remplacement du commissaire aux comptes sortant en appelant la société F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social au 520 S. 7<sup>th</sup> Street, Suite C Las Vegas, NV 89101, Nevada Corporation Number E0048502007-7. Le nouveau commissaire aux comptes est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2018.
- Le siège de la société est transféré de L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt à L-2661 Luxembourg, 44 rue de la Vallée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 18 mai 2012.

Référence de publication: 2012059606/27.

(120083403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Pagos Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 135.784.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 mai 2012*

L'associé unique accepte la démission de Madame Christine Louis-Haberer de sa fonction de gérante unique de la société, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2012.

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérants de la société, pour une durée indéterminée et avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2012:

- Monsieur Jean-Baptiste Mortier, né le 20 juin 1974 à Paris (F) demeurant au 9, avenue André Guillaume, F-92380 Garche, et
- Maître Michaël Dandois, né le 15 janvier 1971 à Messancy (B), demeurant au 23, rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2012056572/18.

(120078720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Parthenos Prima S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 156.589.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2012056573/13.

(120079341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Thor 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.221.

Par résolutions signées en date du 10 mai 2012, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Damien Beckel, Administrateur de catégorie B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Frank Przygodda, Administrateur de catégorie B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Richard Ivimey-Cook, Administrateur de catégorie A, avec adresse au 25, avenue Pierre de Coubertin, 75647 Paris, France

- Fredrik Arp, Administrateur de catégorie A, avec adresse au 12, Caprigata, 21753 Malmoe, Suède  
pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

2. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2012.

Référence de publication: 2012059769/23.

(120083523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Partum, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 71.652.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2012*

1. Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.

2. La démission de Monsieur Jos HEMMER de son mandat d'administrateur a été acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.

3. A été nommé administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012:

Monsieur Christophe JASICA, né le 23.1.1976 à Rocourt, Belgique, demeurant professionnellement à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

4. L'adresse professionnelle des administrateurs, Madame Martine KAPP, Monsieur Philippe GILAIN et Monsieur Eric LECLERC, a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012056576/17.

(120078657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Parthenos Seconda S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 164.490.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2012056575/13.

(120079340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Pegase Partners Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 146.102.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la société en date du 16 avril 2012*

*Résolution*

L'Actionnaire unique accepte la démission de Monsieur John de Richemont et de Monsieur Jacques Bienvenu de leur fonction d'administrateur de la Société avec effet au 11 avril 2012.

Pour Mandat  
Signatures  
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2012056577/14.

(120078931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Prima Luce S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 148.622.

—  
*Extrait des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du 14 mai 2012 à Luxembourg*

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique prises en date du 14 mai 2012, que l'actionnaire unique a décidé:

1. de prendre acte de la démission de Monsieur Guillaume Le Bouar de son mandat d'Administrateur de la Société, avec effet au 14 mai 2012, et de nommer les personnes suivantes en tant qu'Administrateurs de la Société, avec effet au 14 mai 2012, et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016:

- Monsieur Jean-Marie Bettinger, employé privé, né à Saint-Avold (France) le 14 mars 1973, demeurant professionnellement au 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

- Monsieur Andrea La Magra, employé privé, né le 6 mai 1980 à Rome (Italie), ayant son adresse professionnelle au 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg.

- Monsieur Mauro Cadorin, employé privé, né le 24 juin 1974 à Asolo (Italie), ayant son adresse professionnelle au 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg.

2. de révoquer Audit.lu de son mandat de Commissaire aux Comptes de la Société, avec effet au 14 mai 2012, et décide de nommer la société VERIDICE S.à r.l., ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 48, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 154.843, en tant que Commissaire aux Comptes avec effet au 14 mai 2012 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2012.

PRIMA LUCE S.A.

Référence de publication: 2012059678/27.

(120083699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Pegase Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 135.294.

*Extrait du procès verbal des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 16 avril 2012*

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur John de Richemont de sa fonction d'administrateur de la Société avec effet au 11 avril 2012.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Jacques Bienvenu de sa fonction d'administrateur de la Société avec effet au 11 avril 2012.

Pour Mandat

Signatures

L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2012056578/18.

(120078930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

**AltaFund Value-Add I, Société en Commandite par Actions - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 159.249.

In the year two thousand twelve,

on the fourth day of May.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Mr Bart Denys, lawyer, with professional address at 2-4 Place de Paris, L-1011 Luxembourg,

acting in his capacity as special proxyholder of "AltaFund Value-Add I", a Société en Commandite par Actions – Fonds d'Investissement Spécialisé governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, incorporated on 28 February 2011 pursuant to a deed of Me Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial C") number 448, dated 9 March 2011, page 21458, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.249, and whose articles of incorporation (the "Articles") have been last amended on 17 February 2012 pursuant to a notarial deed drawn up by the same notary Jean-Joseph Wagner, not yet published in the Mémorial C (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on him by two sets of circular resolutions adopted, with effect as of 11 April 2012 and 17 April 2012, by the board of managers of "AltaFund General Partner S.à r.l." (the "Board"), a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, incorporated on 28 February 2011 pursuant to a deed of Me Jean-Joseph Wagner, above named, published in the Mémorial C number 447, dated 9 March 2011, whose articles of incorporation have not been amended since, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.150, acting as general partner of the Company (the "General Partner"), a copy of which resolutions, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at four hundred and thirty-six thousand Euros (EUR 436,000.-), represented by one thousand (1,000) management shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each held by the General Partner in the Company, fifteen thousand (15,000) class B ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each held by the General Partner as class B limited shareholder and four hundred and twenty thousand (420,000) class A ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Class A Ordinary Shares"), held by the class A limited shareholders, all shares being fully paid up.

II. That pursuant to article 5 of the Articles, the authorised capital of the Company has been fixed at six hundred and thirty million Euros (EUR 630,000,000.-) and that pursuant to the same article 5, the General Partner has been authorised to increase the issued share capital of the Company by the creation of new redeemable Class A Ordinary Shares of the



relevant class with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) per ordinary share, article 5 of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board, firstly, through circular resolutions adopted with effect as of 11 April 2012, and in accordance with the authority conferred to it pursuant to article 5 of the Articles, has decided to increase the issued share capital by an amount of forty-five thousand Euro (EUR 45,000.-) through the creation of forty-five thousand (45,000) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the already existing Class A Ordinary Shares.

IV. That the Board, secondly, through circular resolutions adopted with effect as of 17 April 2012, and in accordance with the authority conferred to it pursuant to article 5 of the Articles, has decided to increase the issued share capital by an amount of five hundred and forty-seven thousand five hundred Euro (EUR 547,500.-) through the creation of five hundred and forty-seven thousand five hundred (547,500) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the already existing Class A Ordinary Shares.

V. That the Board, firstly in its resolutions adopted with effect as of 11 April 2012, and secondly in its resolutions adopted with effect as of 17 April 2012 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant drawn commitments, evidence which was obtained on 19, 23 and 26 April 2012, the subscription of, in aggregate, five hundred and ninety-two thousand five hundred (592,500) Class A Ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, together with an aggregate share premium of five million three hundred and thirty-two thousand five hundred Euros (EUR 5,332,500.-), as follows:

Alta Faubourg S.A.S., a company incorporated and governed by the laws of France, having its registered office at 8, Avenue Delcassé, 75008 Paris, France: an aggregate total of ninety-eight thousand seven hundred and fifty (98,750) Class A Ordinary Shares;

Stichting Depositary APG Strategic Real Estate Pool, a foundation (stichting) incorporated and governed by the laws of the Netherlands and whose registered office is at Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, the Netherlands, in its capacity as depositary (bewaarder) of APG Strategic Real Estate Pool, a mutual fund (fonds voor gemene rekening) under the laws of the Netherlands, with registered office at Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, the Netherlands: an aggregate total of one hundred and forty-eight thousand one hundred and twenty-five (148,125) Class A Ordinary Shares;

Euro Pietro Private Limited, a company incorporated and governed by the laws of Singapore, having its registered office at 168 Robinson Road #37-01 Capital Tower, Singapore (068912): an aggregate total of ninetyeight thousand seven hundred and fifty (98,750) Class A Ordinary Shares;

The Northern Trust Company, a company incorporated and governed by the laws of the State of Illinois, United States of America, and registered in Australia under the registration number ARBN 126 279 918, in its capacity as custodian for the Future Fund Investment Company No. 3 Pty Ltd, a company incorporated in Australia and registered in Australia under the registration number CAN 134 338 882: an aggregate total of one hundred and eighteen thousand five hundred (118,500) Class A Ordinary Shares; and

Predica, a company incorporated and governed by the laws of France with registered office at 50-56 rue de la Procession, 75015 Paris, France: one hundred and twenty-eight thousand three hundred and seventy-five (128,375) Class A Ordinary Shares.

VI. That all these Class A Ordinary Shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the aggregate share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on 19, 23 and 26 April 2012, so that the total amount of five million nine hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 5,925,000.-) representing the amount of the abovementioned capital increase of five hundred and ninety-two thousand five hundred Euro (EUR 592,500.-) and an aggregate share premium in an amount of five million three hundred and thirty-two thousand five hundred Euro (EUR 5,332,500.-) is henceforth at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VII. That as a consequence of the abovementioned increase of the issued share capital, the first paragraph of article 5 of the Articles is therefore amended and shall read as follows:

**" 5. Share capital - Authorised share capital.**

5.1 The subscribed share capital of the Fund is set at one million twenty-eight thousand five hundred Euros (EUR 1,028,500.-) represented by one thousand (1,000) Management Shares having a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each held by the General Partner, fifteen thousand (15,000) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each held by the General Partner as Class B Limited Shareholder and one million twelve thousand five hundred (1,012,500.-) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each held by the Sponsor and the other Limited Shareholders as Class A Limited Shareholders. These Ordinary Shares are redeemable in accordance with the provisions of article 49-8 of the 1915 Law and these Articles of Incorporation."

*Expenses*

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately three thousand five hundred euro.



The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us the notary the present original deed.

### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze,

le quatre mai.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Monsieur Bart Denys, juriste, demeurant professionnellement au 2-4 Place de Paris, L-1011 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de «AltaFund Value-Add I», une société en Commandite par Actions - Fonds d'Investissement Spécialisé ayant son siège social au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, constituée le 28 février 2011, suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et des Associations (le "Mémorial C") numéro 448 en date du 9 mars 2011, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.249, dont les statuts (les "Statuts") ont été modifié pour la dernière fois par acte notarié daté du 17 février 2012 par devant le même notaire Jean-Joseph Wagner, pas encore publié dans le Mémorial C (la "Société"),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par deux séries de résolutions adoptées avec effet aux 11 avril 2012 et 17 avril 2012 par le conseil de gérance d'AltaFund General Partner S.à r.l. (le "Conseil"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, constituée le 28 février 2011 en vertu d'un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, susmentionné, publié au Mémorial C numéro 447, en date du 9 mars 2011, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.150, agissant en qualité d'associé commandité de la Société (l' "Associé Commandité"), une copie desdites résolutions, après avoir été signés "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

Laquelle comparante, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à quatre cent trente-six mille Euros (EUR 436.000.-), représenté par mille (1.000) actions de Commandité ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) détenues par l'Associé Commandité dans la Société, quinze mille (15.000) actions ordinaires de classe B ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) détenues par l'Associé Commandité en qualité d'actionnaire commanditaire de classe B et quatre cent vingt mille (420.000) actions ordinaires de classe A (les "Actions Ordinaires de Classe A") ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) détenues par le sponsor et quatre autres Actionnaires Commanditaires de Classe A, toutes ces actions étant entièrement libérées.

II. Qu'en vertu de l'article 5 des Statuts, le capital autorisé de la Société a été fixé à six cents trente millions d'Euros (EUR 630.000.000.-) et qu'en vertu du même article 5, l'Associé Commandité a été autorisé à procéder à des augmentations de capital par émission de nouvelles Actions Ordinaires de Classe A rachetables de la classe concernée d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) par action ordinaire, l'article 5 des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le Conseil a, premièrement, dans les résolutions circulaires avec prise d'effet le 11 avril 2012, et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 5 des Statuts de la Société, décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de quarante-cinq mille Euros (EUR 45.000.-) par la création de quarante-cinq mille (45.000) Actions Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les Actions Ordinaires de Classe A existantes.

IV. Que le Conseil a, deuxièmement, par des résolutions circulaires adoptées avec prise d'effet au 17 avril 2012, et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 5 des Statuts de la Société, décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de cinq cent quarante-sept mille cinq cents Euros (EUR 547.500.-) par la création de cinq cent quarante-sept mille cinq cents (547.500) Actions Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les Actions Ordinaires de Classe A existantes.

V. Que le Conseil, premièrement, dans les résolutions adoptées avec prise d'effet le 11 avril 2012, et deuxièmement dans les résolutions adoptées avec prise d'effet le 17 avril 2012, a accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, obtenue les 19, 23 et 26 avril 2012, la souscription globale de cinq cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (592.500) Actions Ordinaires de Classe A ainsi que le paiement d'une prime d'émission globale de cinq millions trois cent trente-deux mille cinq cents Euros (EUR 5.332.500.-), comme suit:

Alta Faubourg S.A.S., une société de droit français ("Alta Faubourg"), ayant son siège social au 8, Avenue Delcassé, 75008 Paris, France: un total global de quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante (98.750) Actions Ordinaires de Classe A;

Stichting Depositary APG Strategic Real Estate Pool, une fondation (stichting) de droit hollandais, ayant son siège social à Oude Lindenstraat 70, 6411 EJ Heerlen, Pays Bas, en qualité de dépositaire (bewaarder) de APG Strategic Real Estate Pool, un fonds commun de placement (fonds voor gemene rekening) de droit hollandais, ayant son siège social à Oude Lindenstraat 70, 6411 EJ Heerlen, Pays Bas: un total global de cent quarante-huit mille cent vingt-cinq (148.125) Actions Ordinaires de Classe A;

Euro Pietro Private Limited, une société de droit singapourien ayant son siège social au 168, Robinson Road #37-01 Capital Tower, Singapore (068912): un total global de quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante (98.750) Actions Ordinaires de Classe A;

The Northern Trust Company, une société de droit d'Illinois, Etats-Unis ayant son siège social et enregistré en Australie sous le numéro d'enregistrement ARBN 126 279 918, en sa capacité de dépositaire de The Future Fund Investment Company No. 3 Pty Ltd, une société de droit australien, enregistré en Australie sous le numéro d'enregistrement CAN 134 338 882: un total global de cent dix-huit mille cinq cents (118.500) Actions Ordinaires de Classe A; et

Predica S.A., une société anonyme de droit français, ayant son siège social à 50-56 rue de la Procession, 75015 Paris, France: cent vingt-huit mille trois cent soixante-quinze (128.375) Actions Ordinaires de Classe A.

VI. Que toutes les Actions Ordinaires de Classe A ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission totale, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés les 19, 23 et 26 avril 2012, de sorte que la somme de cinq millions neuf cent vingt-cinq mille Euros (EUR 5.925.000.-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social de cinq cent quatre-vingt-douze mille cinq cents Euros (EUR 592.500.-) et une prime d'émission totale pour un montant de cinq millions trois cent trente-deux mille cinq cents Euros (EUR 5.332.500.-) se trouve désormais à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VII. Que suite à la réalisation de l'augmentation du capital social susmentionnée, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

« **5. Capital social - Classes d'actions ordinaires.**

5.1 Le capital souscrit de la Société est fixé à un million vingt-huit mille cinq cents Euros (EUR 1.028.500.-) représenté par mille (1,000) Actions de Commandité d'une valeur nominale d'un EUR (EUR 1,-) chacune détenues par l'Associé Commandité, quinze mille (15,000,-) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale d'un EUR (EUR 1,-) chacune et un million douze mille cinq cents (1.012.500) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un EUR (EUR 1,-) chacune détenues par le Sponsor et les autres Actionnaires Commanditaires de Classe A. Ces Actions Ordinaires sont rachetables en conformité avec les dispositions de l'article 49-8 de la Loi de 1915 et des Statuts.»

*Frais*

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, il a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: B. DENYS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 8 mai 2012. Relation: EAC/2012/5841. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

Référence de publication: 2012060577/198.

(120085646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

**Pemoli Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 60.798.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 mars 2012*

1. Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.
2. La démission de Monsieur Jos HEMMER de son mandat d'administrateur a été acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.

3. A été nommé administrateur de catégorie B avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012: Monsieur Christophe JASICA, né le 23.1.1976 à Rocourt, Belgique, demeurant professionnellement à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

4. L'adresse professionnelle des administrateurs, Madame Martine KAPP et Monsieur Eric LECLERC, et du commissaire aux comptes, Monsieur Pascal FABECK, a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012056579/17.

(120078961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Perseus Real Estate Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 127.199.

La liste des signatures autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012056580/9.

(120078674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Pfizer Holdings North America Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.649.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012056581/10.

(120079306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Rotario S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 92.049.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 10 mai 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société ROTARIO SARL, dont le siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue, a été dénoncé en date du 18 décembre 2007.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ et liquidateur Maître Yasemin CENGIZ-KIYAK, avocate, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 1<sup>er</sup> juin 2012 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Me Yasemin CENGIZ-KIYAK

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2012056621/18.

(120079486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Pigranel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 110.617.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2012*

1. Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.

2. La démission de Monsieur Jos HEMMER de son mandat d'administrateur a été acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.

3. A été nommé administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012:

Monsieur Christophe JASICA, né le 23.1.1976 à Rocourt, Belgique, demeurant professionnellement à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

4. L'adresse professionnelle des administrateurs, Madame Martine KAPP et Monsieur Eric LECLERC et du commissaire aux comptes Monsieur Pascal FABECK, a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012056582/17.

(120078807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

### **Pinnacle Equity, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 161.053.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2012*

1. Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.

2. La démission de Monsieur Jos HEMMER de son mandat d'administrateur a été acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.

3. A été nommé administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012:

Monsieur Christophe JASICA, né le 23.1.1976 à Rocourt, Belgique, demeurant professionnellement à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

4. L'adresse professionnelle des administrateurs, Madame Martine KAPP et Monsieur Eric LECLERC et du commissaire aux comptes Monsieur Pascal FABECK, a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012056584/17.

(120078806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

### **Orion III European 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 168.841.

#### STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the eighteenth day of May,  
before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared

Orion Master III Luxembourg S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140.853 (the "Shareholder"), represented by Mr François Bernard, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on 14 May 2012.

The above mentioned proxy, signed by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, has drawn up the following articles of incorporation of a limited liability company:

#### **Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established among the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter created a company (the "Company") in the form of a société à responsabilité limitée which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles (the "Articles of Association").

The Company will exist under the name of "Orion III European 18 S.à r.l.".

**Art. 2. Registered Office.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders.

In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is (i) the acquisition and holding of interests in any kind or form in Luxembourg and/or in foreign undertakings, (ii) the administration, development and management of such interests as well as (iii) the direct and/or indirect financial assistance to such undertakings in which it holds a participation or which are members of its group of companies.

The Company may also acquire, hold, develop and/or sell, directly or indirectly (either through branches or subsidiaries located in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as the case may be), real estate/assets of whatever nature located either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The Company may further and in particular (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other equity securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the undertakings in which it holds a participation or which are members of its group of companies, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever; (iv) make loans in any form whatsoever and/or privately issue any debt instruments in any form whatsoever; and (v) carry out any transactions whatsoever, whether commercial, industrial or financial, with respect to movables or immovables, which are directly or indirectly connected with its object.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time pursuant to a resolution of the meeting of shareholders resolving in conformity with the provisions of the law.

## Chapter II. Capital, Shares

**Art. 5. Corporate Capital.** The issued share capital of the Company is set at fifteen thousand British pounds (GBP 15.000) divided into fifteen thousand (15.000) shares with a nominal value of one British pound (GBP 1) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Association of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single shareholder may freely transfer its shares when the Company is composed of a single shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced once or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Association.

## Chapter III. Board of managers

**Art. 8. Management.** The Company is managed by one (1) or several managers, shareholders or not, appointed by the general meeting of shareholders for an unlimited period of time.

Retiring managers are eligible for re-election. Managers may be removed with or without cause at any time by a decision of the shareholders at a simple majority.

If two (2) managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) managers are appointed, they shall form a board of managers.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary of the Company and such other officers as it shall see fit.

None of these appointees need to be members of the board of managers.

**Art. 9. Meetings of the Board of Managers.** Meetings of the board of managers are called by the chairman or two (2) members of the board.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice convening it.

The board of managers may only proceed to business if a majority of its members are present or represented.

One (1) or more managers may participate in a board meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

Managers unable to be present or deemed present at a meeting may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to be present may also cast their votes by letter, by fax or by telegram.

Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Where the number of votes cast for and against a resolution is equal, the chairman has a casting vote.

A manager having an interest contrary to that of the Company, in a matter submitted for the approval of the board, shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

At the next general meeting of the shareholders, before votes are taken on any other matter, the shareholders shall be informed of the cases in which a manager has an interest contrary to that of the Company. In the event of a member of the board of managers having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting and voting will be deemed valid.

In case of urgency, resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman or any two (2) members of the board of managers.

**Art. 10. Powers of the Board of Managers.** The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Association to the general meeting fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may with the prior approval of the general meeting of shareholders entrust the day-to-day management of the Company's business to one (1) of its members appointed managing manager.

The board may further delegate specific powers to managers or other officers.

It may appoint agents with definite powers, and revoke such appointments at any time.

Without prejudice to the foregoing powers, all acts binding the Company and all powers and mandates must be signed by any two (2) managers or by any person(s) to whom signatory authority has been delegated by the board of managers.

Any litigation, whether as plaintiff or as defendant, shall be conducted by the board of managers in the Company's name. All writs or judicial acts are validly issued in the name of the Company alone.

**Art. 11. Indemnity of Managers.** The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other Company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

#### Chapter IV. Shareholders resolutions

**Art. 12. Powers of the Shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by law. Decisions by the shareholders may be adopted by written resolutions signed by all the shareholders.



**Art. 13. General Meetings, Adoption of Resolutions.** General meetings are convened by the board of managers at such place and with such agenda as determined by the board of managers. General meetings may be held abroad if, in the judgement of the board of managers, which is final, circumstances of force majeure so require. The shareholders may as well adopt resolutions in writing.

**Art. 14. Procedure, Vote.** A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be a shareholder. Except as otherwise required by law, resolutions will be taken by a simple majority of votes irrespective of the number of shares represented. Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by anyone manager of the Company.

#### Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 15. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year.

The board of managers shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

**Art. 16. Appropriation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of managers may pay out an advance payment on dividends. The board of managers fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

#### Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 17. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one (1) or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

#### Chapter VII. Applicable law

**Art. 18. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Association shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

##### *Subscription and Payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholder	subscribed capital (GBP)	number of shares	amount paid-in (GBP)
Orion Master III Luxembourg S.à r.l. . . . . .	15,000.00	15,000	15,000.00
Total: . . . . .	15,000.00	15,000	15,000.00

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

##### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

##### *Transitory provision*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2012.

##### *Extraordinary general meeting*

The sole shareholder, acting in lieu of the general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

(1) The sole shareholder resolved to set at five (5) the number of managers and further resolved to appoint the following managers for an unlimited period of time:

- Mr Nicolas BRIMEYER, manager, born on 2 February 1941 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with address at 15, rue Michel Lentz, L-1928 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;



- Mr Christopher JENNER, manager, born on 11 November 1944 in Edinburgh, Scotland, with address at 57A, rue John Grün, L-5619 Mondorfles-Bains;
- Mr Antony HALLIGAN, manager, born on 17 March 1962 in Christchurch, New-Zealand, with address at 43, Cambridge Road, West Wimbledon, GB - SW20 0QB London;
- Mr Ronald W. DE KONING, manager, born on 29 December 1961 in Nijmegen, The Netherlands, with address at 2, Zuideinde, NL-2445 AV Aarlanderveen,; and
- Mr Olivier DE NERVAUX, manager, born on 5 January 1946 in Paris, France, with address at 42, boulevard de la Tour Maubourg, F-75007 Paris.

(2) The registered office shall be at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, the said proxyholder signed together with the notary this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix-huitième jour du mois de mai,  
par-devant Maître Marc Loesch, notaire, de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,  
a comparu

Orion Master III Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.853 ("Associé"),

représentée par Monsieur François Bernard, avocat, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 14 mai 2012.

Laquelle procuration, signée par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle va constituer par les présentes:

### Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société (la "Société") sous forme de société à responsabilité limitée (S.à r.l.) qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "Orion III European 18 S.à r.l."

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires seront faites et portées à la connaissance des personnes intéressées par l'une des personnes ou l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet (i) la prise de participations de toute nature et sous toute forme que ce soit et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères, (ii) l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations ainsi que (iii) le financement direct ou indirect des entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe.

La Société pourra également acquérir, détenir, développer et/ou céder, directement ou indirectement (soit par le biais de succursales soit par le biais de filiales situées, selon le cas, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger), tout bien immobilier/actifs de quelque nature que ce soit situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut en outre et en particulier (i) acquérir par voie de souscription, d'achat d'échange ou autrement des actions, parts et autres titres de participation, des obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres titres de créances et plus généralement tous titres et autres instruments financiers représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières émis par tous émetteurs publics ou privés quels qu'ils soient, (ii) exercer tous droits généralement quelconques attachés à ces titres et instruments financiers, (iii) accorder toute assistance financière directe

et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances ou de garanties sous quelle forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseil et assistance sous quelque forme que ce soit, (iv) contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit ou émettre de manière privée tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit; et (v) accomplir toutes opérations généralement quelconques de quelque sorte que ce soit, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des associés statuant dans les conditions prévues par la loi.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à quinze mille livres sterling (15.000,- GBP), divisé en quinze mille (15.000) parts sociales, avec une valeur nominale d'une livre sterling (1,- GBP) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associées adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

## Chapitre III. Conseil de gérance

**Art. 8. Gestion.** La Société est administrée par un (1) ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée indéterminée.

Les gérants sortants sont rééligibles. Les gérants sont révocables à tout moment avec ou sans cause, par décision des associés prise à la majorité simple.

Si deux (2) gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

Le conseil de gérance élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, les réunions du conseil sont présidées par un gérant présent.

Le conseil de gérance pourra désigner un secrétaire de la Société et tels autres agents qu'il jugera convenir.

Aucun de ceux-ci n'a besoin d'appartenir au conseil de gérance.

**Art. 9. Réunions du Conseil de Gérance.** Le conseil de gérance se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux (2) de ses membres.

Les conseils se tiennent au lieu, à la date et à l'heure indiqués dans la convocation.

Le conseil de gérance ne peut délibérer valablement sur l'ordre du jour que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Un (1) ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

Tout gérant empêché peut par lettre écrite ou par fac-similé donner pouvoir à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place. Les gérants empêchés peuvent également émettre leur vote par lettre, par fac-similé ou par télégramme.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants.

En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Un gérant ayant des intérêts opposés à ceux de la Société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut pas prendre part aux opérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des associés, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un gérant a un intérêt contraire à celui de la Société. Au cas où un membre du conseil de gérance a dû s'abstenir pour conflit d'intérêts, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent seront tenues pour valables.

En cas d'urgence, les résolutions signées de tous les gérants seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs exemplaires d'une résolution identique.

Les décisions du conseil de gérance seront constatées dans des procès-verbaux qui seront signés par le président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par le président du conseil de gérance ou par deux (2) gérants.

**Art. 10. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des associés, seront de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut, de l'assentiment préalable de l'assemblée générale des associés, déléguer la gestion journalière de la Société à un (1) de ses membres qui portera le titre de gérant-délégué.

Il peut aussi déléguer des pouvoirs spécifiques à des gérants et fondés de pouvoirs.

Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis, et les révoquer en tout temps.

Sans préjudice des pouvoirs de délégation susmentionnés, tous les actes qui engagent la Société, tous les pouvoirs et toutes les procurations doivent, être signés par deux (2) gérants, ou par la/les personne(s) à qui des pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil de gérance.

Tout procès, tant en demandant qu'en défendant, sera suivi par le conseil de gérance au nom de la Société. Tous les exploits ou autres actes judiciaires seront valablement faits au nom de la Société seule.

**Art. 11. Indemnisation des Gérants.** La Société s'engage à indemniser tout gérant ou fondé de pouvoir et leurs successeurs, exécuteurs testamentaires et administrateurs, de tout et contre toutes dépenses raisonnablement exposées par lui en rapport avec toutes demandes en justice, procès ou procédure à laquelle il devient partie pour être ou avoir été gérant ou fondé de pouvoir de la Société ou, à la demande de la Société, de toute autre société de laquelle la Société est un actionnaire ou un créancier et par laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé; le tout sauf pour ce qui est des demandes en justice, procès ou procédure dans lesquelles il sera jugé responsable pour négligence ou fraude. Dans le cas d'une transaction, l'indemnité sera accordée uniquement en rapport avec des affaires couvertes par la transaction dans lesquelles la Société est avisée par son conseiller juridique que la personne indemnisée n'a commis aucune violation de ses obligations. Le présent droit à indemnités n'exclut pas l'exercice d'autres droits auxquels il peut prétendre.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des associés

**Art. 12. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés. Elle a les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi. Les décisions de l'assemblée générale peuvent être prises par voie de résolutions écrites, signées de tous les associés.

**Art. 13. Assemblée Générale Annuelle/Adoption de Résolutions.** Les assemblées générales sont convoquées par le conseil de gérance en tel lieu et avec tel ordre du jour qui sera déterminé par le conseil de gérance. Les assemblées générales peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par les gérants. Les associés peuvent également prendre des résolutions par écrit.

**Art. 14. Procédure, Vote.** Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex un mandataire, lequel peut ne pas être associé. Sauf disposition contraire de la loi, les décisions sont prises à la majorité des votes émis, sans considération de la proportion de capital représenté. Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par un gérant de la Société.

#### Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 15. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Le conseil de gérance prépare les comptes annuels suivant les dispositions de la loi luxembourgeoise et les pratiques comptables.

**Art. 16. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le conseil de gérance peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Le conseil de gérance détermine le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 17. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un (1) ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 18. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Souscription et Paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et a libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

Associé	capital souscrit (GBP)	nombre de parts sociales	montant libéré (GBP)
Orion Master III Luxembourg S.à r.l. . . . . .	15.000,00	15,000	15.000,00
Total: . . . . .	15.000,00	15,000	15.000,00

La preuve de tous ces paiements a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300).

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale commencera à la date de constitution et finit le dernier jour du mois de décembre 2012.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

L'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, a pris immédiatement les résolutions suivantes:

(1) L'associé unique décide de fixer à cinq (5) le nombre de gérants et décide en outre de nommer les personnes suivantes comme gérants pour une période illimitée:

- Monsieur Nicolas BRIMEYER, gérant, né le 2 février 1941 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement au 15, rue Michel Lentz à L-1928 Luxembourg;

- Monsieur Christopher JENNER, gérant, né le 11 novembre 1944 à Edimbourg, Ecosse, demeurant professionnellement au 57A, rue John Grün à L-5619 Mondorf- les-Bains;

- Monsieur Antony HALLIGAN, gérant, né le 17 mars 1962 à Christchurch, Nouvelle-Zélande, demeurant professionnellement au 43, Cambridge Road, West Wimbledon à GB-SW20 OQB Londres;

- Monsieur Ronald W. DE KONING, gérant, né le 29 décembre 1961 à Nijmegen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 2, Zuideinde à NL 2445 AV Aarlanderveen; et

- Monsieur Olivier DE NERVAUX, gérant, né le 5 janvier 1946 à Paris, France, demeurant au 42, boulevard de la Tour Maubourg à 75007 Paris (France).

(2) Le siège social est fixé au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Bernard, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 18 mai 2012, REM/2012/532. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 21 mai 2012.

Référence de publication: 2012058416/413.

(120081980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2012.

---

**PKP, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 123.146.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2012*

1. Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.
2. La démission de Monsieur Jos HEMMER de son mandat d'administrateur a été acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.
3. A été nommé administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012:

Monsieur Christophe JASICA, né le 23.1.1976 à Rocourt, Belgique, demeurant professionnellement à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

4. L'adresse professionnelle des administrateurs, Madame Martine KAPP et Monsieur Eric LECLERC a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012056585/17.

(120078808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**PMM Holding (Luxembourg) AG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 160.473.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012056586/10.

(120079422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**K. De Moortel & Cie, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 133.193.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de K. De Moortel & Cie tenue au siège social le 07 mai 2012 à 11 heures*

*Résolutions*

1. L'Assemblée approuve la modification de l'objet social et aura donc la teneur suivante:
  - L'objet de la Société est la perception des commissions d'assurances, la gestion de son propre patrimoine et la gestion des participations.
  - La Société peut également prester des services de management.
  - La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, excepté par voie d'offre publique.
  - La Société peut généralement employer toutes techniques ou instruments relatifs à ses investissements aptes à réaliser une gestion efficace de ceux-ci y compris toutes techniques ou instruments aptes à protéger la Société contre les risques de crédits, cours de change, taux d'intérêts et autres risques.
  - La Société peut acquérir, transférer et gérer toute sorte d'immeuble dans tous pays ou louer.
  - La Société peut accomplir toutes opérations financières ou autres se rapportant à ses biens meubles ou immeubles, directement ou indirectement liées à son objet.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative, voir article 4. de l'acte constitutif.

Toutes les résolutions sont prises à l'unanimité des voix.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 12 heures après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

Solange Leurquin / Vincent Demeuse / Koen De Moortel  
Secrétaire / Scrutateur / Président

Référence de publication: 2012060206/27.

(120085412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2012.

---

**Vulgaris S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.800,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 122.816.

*Extrait des résolutions prises par les associés de la société le 16 décembre 2011*

En date du 16 Décembre 2011, les Associés de Vulgaris S. à l. l. («la Société») ont pris la résolution suivante:

- De renommer le mandat de Luxembourg Corporation Company S.A. domicilié au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que gérant B de la société avec effet au 28 Novembre 2011, pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 14 Mai 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012056737/15.

(120078849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Premuda International S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.  
R.C.S. Luxembourg B 36.030.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PREMUDA INTERNATIONAL S.A.H.

Signatures

Référence de publication: 2012056588/11.

(120079524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**SC Coin Beaumont, Société Civile.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg E 271.

Il résulte d'un contrat d'achat du 30 juin 2000.

Les anciens associés cités sous dessous:

- Monsieur Wilhelmine ROMBERG;
- Madame Karin FRIEDRICH;
- Monsieur Ernst ROMBERG;
- Monsieur Gotthard ROMBERG;
- Monsieur Wilhelmine ECKERT;
- Madame Gisela ROMBERG;

ont cédé le total de 2.668 parts sociales aux nouveaux associés nommés ci-dessous:

- Monsieur Nico SCHAEFFER, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Mademoiselle Martine SCHAEFFER, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Nicolas SCHAEFFER, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Georges SCHAEFFER, commerçant, demeurant à L-7418 Buschdorf, 7 Cité François Nemers;
- Monsieur Michel SCHAEFFER, expert-comptable, demeurant à L-1368 Luxembourg, 38, Rue du Curé;



sont devenus nouveaux associés de la société civile, SC COIN BEAUMONT, ancien nom SC HAGEMEIER, inscrite sous le numéro E 271, auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

L'avoir patrimonial est représenté par 2.668 parts sociales. Par la présente convention elles sont attribuées comme suit:

1) en usufruit:

12/20, soit 1.600 parts sociales reviennent à Monsieur Nico SCHAEFFER.

2) en nue-propiété:

3/20, soit 400 parts sociales reviennent à Mademoiselle Martine SCHAEFFER,

3/20, soit 400 parts sociales reviennent à Monsieur Nicolas SCHAEFFER,

3/20, soit 400 parts sociales reviennent à Monsieur Georges SCHAEFFER,

3/20, soit 400 parts sociales reviennent à Monsieur Michel SCHAEFFER,

soit un total de 1.600 parts sociales en nue-propiété.

3) en pleine propriété:

2/20, soit 267 parts sociales reviennent à Mademoiselle Martine SCHAEFFER,

2/20, soit 267 parts sociales reviennent à Monsieur Nicolas SCHAEFFER,

2/20, soit 267 parts sociales reviennent à Monsieur Georges SCHAEFFER,

2/20, soit 267 parts sociales reviennent à Monsieur Michel SCHAEFFER,

soit un total de 1.068 parts sociales en pleine propriété.

Luxembourg, le 24 mai 2012.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Gérante

Référence de publication: 2012061005/47.

(120085799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

---

**Promolux, Société Anonyme.**

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 58.829.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 15 mai 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012056590/10.

(120079280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Q.A.T. II Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, Boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 116.261.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la Réunion du conseil d'Administration, tenue en date du 19 mars 2012,

que le siège social de la société a été transféré

- du 7, Rue du Fort Rheinsheim L - 2419 Luxembourg

- au 11 A, Boulevard Joseph II L - 1840 Luxembourg

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012056592/13.

(120079233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**CVC Capital Partners Investment Underwriting S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 60.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.453.

—  
EXTRAIT

Suite à un contrat de cession de parts sociales conclu en date du 16 Mai 2012, il résulte que CVC Capital Partners SICAV-FIS S.A., une société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.220 ayant son siège sociale à 20, Avenue Monterey, L-2613 Luxembourg a transféré

1.500.000 de parts sociales de la classe A;  
500.000 de parts sociales de la classe B;  
500.000 de parts sociales de la classe C;  
500.000 de parts sociales de la classe D;  
500.000 de parts sociales de la classe E;  
500.000 de parts sociales de la classe F;  
500.000 de parts sociales de la classe G;  
500.000 de parts sociales de la classe H;  
500.000 de parts sociales de la classe J;  
500.000 de parts sociales de la classe K;

de la Société à CVC Capital Partners Finance Limited, une limited company, constituée et régie par les lois de Jersey, Iles Anglo-Normandes, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Iles Anglo-Normandes, inscrite au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 85104.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 Mai 2012.

*Pour la Société*

E. Brero / P. Denis

*Gérants*

Référence de publication: 2012060054/31.

(120084622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2012.

**Nido London S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. SHCO 28 S.à r.l.).**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 162.742.

—  
In the year two thousand twelve, on the sixteenth day of April.

Before Us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Nina Student Investments LLC, a limited liability company existing under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 19C Trolley Sq Ste 26, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5128855,

hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, residing in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of SHCO 28 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162.742, incorporated by a deed drawn up by the undersigned notary, on 6 May 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2390 of 6 October 2011 (the Company).

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. Change of the corporate object of the Company namely regarding the issuance of Preferred Redeemable Equity Certificates and subsequent amendment of article 2 of the articles of association of the Company (the Articles) which shall forthwith read as follows:

“ **Art. 2.** The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities, namely Preferred Redeemable Equity Certificates. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.”

2. Change of the denomination of the Company from “SHCO 28 S.à r.l.” to “Nido London S.à r.l.” and subsequent amendment of article 4 of the Articles.

3. Introduction of the Great Britain Pound (GBP) as official and accounting currency of the Company effective as of today and conversion of all EUR (and other denomination) amounts into Great Britain Pound (GBP).

4. (i) Conversion of the currency of the subscribed share capital of the Company from Euro (EUR) to Great Britain Pound (GBP), (ii) setting of the nominal value of the shares of the Company at one Great Britain Pound (GBP 1.-) each and (iii) determination of the number of shares.

5. Increase of the share capital of the Company up to fifteen thousand Great Britain Pound (GBP 15,000.-).

6. Subscription for and payment of the newly issued shares as specified under item 5. above by a contribution in cash.

7. Subsequent amendment to the first paragraph of article 6 of the Articles in order to reflect the above changes.

8. Acknowledgement and approval of the resignation of ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. as manager of the Company.

9. Appointment of new managers of the Company for an undetermined period.

10. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed in the name and on behalf of the Company to the conversion of the currency of the share capital of the Company, the setting of the new par value of the shares, the exchange and replacement of the existing shares by the new shares and the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

11. Miscellaneous.

IV. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the corporate object of the Company namely by adding the possibility for the Company to issue Preferred Redeemable Equity Certificates and to subsequently amend article 2 of the Articles, which shall forthwith read as follows:

“ **Art. 2.** The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities, namely Preferred Redeemable Equity Certificates. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some

or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.”

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the denomination of the Company from “SHCO 28 S.à r.l.” to “Nido London S.à r.l.” and to subsequently amend article 4 of the Articles, which shall forthwith read as follows:

“ **Art. 4.** The company will assume the name of “Nido London S.à r.l.” a private limited liability company.”

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to (i) introduce the Great Britain Pound (GBP) as official and accounting currency of the Company effective at the date hereof and (ii) convert all EUR (and other denomination) amounts into GBP.

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to convert the currency of the subscribed share capital of the Company from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) into Great Britain Pound (GBP) by using the exchange rate published on the website of the European Central Bank on April 13, 2012, and according to which EUR 1.- is the equivalent of GBP 0.8248. The share capital of the Company is now ten thousand three hundred and ten Great Britain Pound (GBP 10,310.-).

The Sole Shareholder resolves to set the par value of the shares at one Great Britain Pound (GBP 1.-) each.

The Sole Shareholder resolves to determine the number of shares at ten thousand three hundred and ten (10,310) shares having a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1.-) each.

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of four thousand six hundred and ninety Great Britain Pound (GBP 4,690.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of ten thousand three hundred and ten Great Britain Pound (GBP 10,310.-), represented by ten thousand three hundred and ten (10,310) shares in registered form, with a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1.-) each to fifteen thousand Great Britain Pound (GBP 15,000.-), by way of the issue of four thousand six hundred and ninety (4,690) new shares of the Company having a par value of one Great Britain Pound (GBP 1.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

#### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

#### *Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to four thousand six hundred and ninety (4,690) new shares, having a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1.-) each and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of four thousand six hundred and ninety Great Britain Pound (GBP 4,690.-) which shall be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of four thousand six hundred and ninety Great Britain Pound (GBP 4,690.-) is at the free disposal of the Company evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Seventh resolution*

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the Articles which shall forthwith be read as follows:

“ **Art. 6.** The Company’s corporate capital is fixed at fifteen thousand Great Britain Pound (GBP 15,000.-) represented by fifteen thousand (15,000) shares with a par value of one Great Britain Pound (GBP 1.-) each.”

#### *Eighth resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and approve the resignation of ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. as manager of the Company with immediate effect.

The Sole Shareholder resolves to grant it discharge (quitus) for the performance of its duties as manager from the date of its appointment until the date of the present deed.

#### *Ninth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint as managers of the Company for an unlimited duration:

- Mrs. Johanna van Oort, born on February 28, 1967 in Groningen, The Netherlands, having her professional address at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,
- Mr. Joost Tulkens, born on April 26, 1973 in Someren, The Netherlands, having her professional address at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

As a consequence of the above resignation and appointments, the board of managers of the Company is now composed as follows:

- Mrs. Johanna van Oort, manager and
- Mr. Joost Tulkens, manager.

#### *Tenth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each acting individually, to proceed in the name and on behalf of the Company to the conversion of the currency of the share capital of the Company, the setting of the new par value of the shares at one Great Britain Pound (GBP 1.-) each, the exchange and replacement of the existing shares by the new shares and the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le seizième jour d'avril.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Nina Student Investments LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) existant selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe à 19C Trolley Sq Ste 26, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5128855,

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. La partie comparante déclare être l'associé unique (l'Associé Unique) de SHCO 28 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.742, constituée suivant un acte du notaire instrumentant, le 6 mai, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2390 du 6 octobre 2011 (la Société).

III. La partie comparante, dûment représentée, ayant reconnu d'avoir été pleinement informé des résolutions devant être prises sur la base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Changement de l'objet social de la Société notamment concernant l'émission de certificats de parts sociales préférentielles rachetables et modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société (les Statuts) qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital notamment des certificats de parts sociales préférentielles rachetables. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

2. Changement de la dénomination de la Société de «SHCO 28 S.à r.l.» en «Nido London S.à r.l.» et modification subséquente de l'article 4 des Statuts.

3. Introduction de la livre Sterling (GBP) comme devise officielle et comptable de la Société à la date d'aujourd'hui et conversion de tous les montants en EUR (et autre dénomination) en GBP.

4. (i) Conversion de la devise du capital social souscrit de la Société de l'Euro (EUR) en livre Sterling (GBP) (ii) fixation de la valeur nominale des parts sociales de la Société à une livre Sterling (GBP 1,-) chacune et (iii) détermination du nombre de part sociales.

5. Augmentation du capital social de la Société jusqu'à un montant de quinze mille livres Sterling (GBP 15.000,-).

6. Souscription et libération des parts sociales nouvellement émises tel que spécifié au point 5. ci-dessus par un apport en numéraire.

7. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus.

8. Prise en compte et approbation de la démission de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. en tant que gérant de la Société.

9. Nomination de nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée.

10. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'établissement de la nouvelle valeur nominale des parts sociales, l'échange et le remplacement des parts sociales existantes par les nouvelles parts sociales et l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

11. divers.

IV. La partie comparante a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer l'objet social de la Société notamment concernant l'émission de certificats de parts sociales préférentielles rachetables et de modifier l'article 2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital notamment des certificats de parts sociales préférentielles rachetables. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.



La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société de «SHCO 28 Sà r.l.» en «Nido London S.à r.l.» et modification subséquente de l'article 4 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société prend la dénomination de «Nido London S.à r.l.», société à responsabilité limitée.»

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide (i) d'introduire le livre Sterling (GBP) comme devise officielle et comptable de la Société à la date des présentes et (ii) de convertir tous les montants en EUR (et autre dénomination) en GBP.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de convertir la devise du capital social souscrit de la Société de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) en livres Sterling (GBP) au taux de change publié sur le site web de la Banque Centrale Européenne le 13 avril 2012 et selon lequel EUR 1,- est l'équivalent de GBP 0.8248. Le capital social de la Société est désormais fixé à dix mille trois cent dix livres Sterling (GBP 10.310,-).

L'Associé Unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à un livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

L'Associé Unique décide de déterminer le nombre de parts sociales à dix mille trois cent dix (10.310) parts sociales ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre mille six cent quatre-vingt-dix livres Sterling (GBP 4.690,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de dix mille trois cent dix livres Sterling (GBP 10.310,-) par l'émission de quatre mille six cent quatre-vingt-dix (4.690) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale d'un livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

#### *Souscription - Libération*

L'Associé Unique, pré-désigné et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à quatre mille six cent quatre-vingt-dix (4.690) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1,-) chacune et de les libérer entièrement par une contribution en numéraire d'un montant total de quatre mille six cent quatre-vingt-dix livres Sterling (GBP 4.690,-) qui sera affecté au compte de capital social de la Société.

Le montant de quatre mille six cent quatre-vingt-dix livres Sterling (GBP 4.690,-) est à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant.

#### *Septième résolution*

En conséquence de des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à quinze mille livre Sterling (GBP 15.000,-), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1,-) chacune.»

#### *Huitième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre en compte et d'approuver la démission de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

L'Associé Unique décide de lui accorder décharge (quitus) pour l'exercice de son mandat de gérant depuis la date de sa nomination jusqu'à la date du présent acte.

#### *Neuvième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Johanna van Oort, née le 28 février 1967 à Groningen, Pays-Bas, dont l'adresse professionnelle se situe au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

- M. Joost Tulkens, né le 26 avril 1973 à Someren, Pays-Bas, dont l'adresse professionnelle se situe au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

En conséquence de la démission et des nominations qui précèdent, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Madame Johanna van Oort, gérante et
- Monsieur Joost Tulkens, gérant.

*Dixième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom et pour le compte de la Société à la conversion de la devise du capital social de la Société, la fixation de la nouvelle valeur nominale des parts sociales à une livre Sterling (GBP 1,-) chacune, à l'échange et au remplacement des parts sociales existantes par les nouvelles parts sociales et à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte notarié, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble, avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 avril 2012. Relation: EAC/2012/5264. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Releveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012057924/320.

(120081353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2012.

---

**Rural Impulse Fund II S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 153.394.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2012.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2012056625/14.

(120079370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Quantum Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 136.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012056598/9.

(120079190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TA EU Luxembourg ZV S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 168.398.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third day of April

Before us, Maître Francis Kessler notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held the extraordinary general meeting of the shareholder of the company, TA EU Luxembourg ZV S.à.r.l. (the "Company"), a private limited liability company (Société à responsabilité limitée,) having its registered office at 40, Avenue Monterey L-2163 Luxembourg, and is in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register.

The Company was incorporated on 12 April 2012, by a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company have not been amended since that date.

The meeting of the sole shareholder is chaired by Mrs Carni Smit, employee, residing professionally in Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Clarissa Steland, residing professionally in Luxembourg.

The meeting appoints as scrutineer Mrs Carni Smit, employee, residing professionally in Luxembourg.

I) The sole shareholder represented at the meeting as well as the number of shares held by them have been set out on an attendance list, signed by the proxy holder of the shareholder represented, and the members of the meeting declare to refer to this attendance list, as drawn up by the members of the meeting.

The aforesaid attendance list, having been signed ne varietur by the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed with which it will be registered.

The proxy given by the represented sole shareholder shall also remain attached to the present deed with which it will be registered and signed ne varietur by the parties and the undersigned notary.

II) As a result of the aforementioned attendance list 100% (one hundred per cent) of the shares issued are represented at the present meeting, which is validly constituted and may deliberate and decide on the different items of the agenda.

III) The sole shareholder has decided to deliberate on the points of the following agenda:

1. Change of the corporate name of the Company to TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l.;
2. Subsequent amendment of article 1 ("Name") of the articles of association of the Company; and

IV) On the basis of the agenda, the sole shareholder has taken the following resolutions (the "Resolutions"):

*First resolution*

The sole shareholder decides to change the corporate name of the Company to TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend article 1 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 1. Name.** The name of the company is "TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (1,200.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire d'associé unique de la société TA EU Luxembourg ZV S.à r.l. (la "Société"), une Société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

La Société a été constituée le 12 avril 2012 par acte du notaire Francis Kessler de résidence à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, n'est pas publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

L'assemblée est présidée par Madame Carni Smit, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Madame Clarissa Steland, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Mme Carni Smit, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

I) L'associé unique représenté à l'assemblée ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient est renseigné sur une liste de présence, signée par le mandataire l'associé unique représenté, et les membres de l'assemblée déclarent se reporter à cette liste de présence, telle qu'elle a été dressée par les membres du bureau de la présente assemblée.

La prédite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Resteront également annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement, les procurations d'associé représenté, signé ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

II) Il résulte de cette liste de présence que 100% (cent pour cent) des parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer et décider sur les différents points portés à l'ordre du jour.

III) L'associé unique a décidé de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l.
2. Amendement consécutif de l'article 1 ("Dénomination") des statuts de la Société; et

IV) Sur base de l'agenda, l'associé unique a pris les résolutions suivantes (les "Résolutions"):

*Première résolution*

L'associé unique décide de modifier le nom social de la Société en TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique, représenté comme stipulé ci-dessus, décide de modifier l'article 1 des Statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts)."

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à mille deux cent euros (EUR 1.200,-).

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Smit, Steland, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 avril 2012. Relation: EAC/2012/5369. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012060404/99.

(120084422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2012.

**Quatre Chênaux Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 81.180.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14.05.12.

Référence de publication: 2012056599/10.

(120078856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**Red Heron, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 150.190.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 mai 2012.

Référence de publication: 2012056601/10.

(120079565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**RivCore Amstel 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.249,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.193.

---

Les comptes annuels audités au 30 juin 2011, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012056603/13.

(120079621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**RivCore Amstel 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.249,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.193.

---

Les comptes annuels audités au 30 juin 2010, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012056604/13.

(120079622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**RivCore Amstel 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.249,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.193.

---

Les comptes annuels audités au 30 juin 2009, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012056605/13.

(120079623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**RivCore Amstel 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.179.

---

Les comptes annuels audités au 30 juin 2009, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012056606/13.

(120079534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**White (Sàrl) Sicar, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 111.070.

---

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 25 avril 2012*

Est nommé réviseur d'entreprises agréée, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- KPMG Luxembourg, société à responsabilité limitée inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le n° B 149 133, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en remplacement de KPMG AUDIT S.à r.l..

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 14 mai 2012.

Référence de publication: 2012056750/15.

(120079180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**MECS International Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.

R.C.S. Luxembourg B 109.677.

---

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique de la Société en date du 11 mai 2012 que l'actionnaire unique a constaté la démission de Monsieur Harbhajan Singh Bhambri de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 31 mars 2012, et que les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérants de la Société avec effet au 31 mars 2012 jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société statuant sur les comptes annuels de 2011:

- Kershaw Robert K., né le 28/08/1966 dans le Missouri, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 8 Foxfield Court, St. Charles, 63301 Missouri, Etats-Unis d'Amérique

- Siemer Christian W., né le 04/10/1958 dans le Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 1625 Masters Way, 19317-9720 Chadds Ford PA, Etats-Unis d'Amérique

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012059172/21.

(120082357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2012.

---



**RivCore Amstel 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.179.

Les comptes annuels audités au 30 juin 2010, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012056607/13.

(120079599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**RivCore Amstel 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.179.

Les comptes annuels audités au 30 juin 2011, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012056608/13.

(120079603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**RivCore Amstel 3 Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.194.

Les comptes annuels audités au 30 juin 2009, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012056609/13.

(120079501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---

**3i GC Holdings Lab 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 152.369.

Les comptes annuels au 31 Mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Antoine Clauzel

*Gérant*

Référence de publication: 2012056762/11.

(120079434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

---